

## II. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1982 est la troisième année consécutive de croissance faible de l'économie mondiale depuis le second choc pétrolier de 1979. Pour la zone OCDE, la croissance du PIB/PNB est de 1.2 % en 1980, 1.5 % en 1981 et -0.5 % en 1982 à comparer à un rythme annuel moyen de 3.5 % entre les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 et de 5 % entre 1960 et 1973. Cet affaiblissement de la croissance s'accompagne d'une montée rapide du chômage dans la quasi-totalité des pays industrialisés, à l'exception du Japon ; pour l'ensemble des pays de l'OCDE à la fin 1982, il touche près de 32 millions de personnes (soit 9 % de la population active) contre 19 millions (5 %) fin 1979. La progression du chômage est particulièrement forte aux Etats-Unis et en Allemagne (32 % et 37 % entre novembre 1981 et novembre 1982).

La raison principale de ces évolutions est sans doute la mise en oeuvre simultanée de politiques économiques restrictives dans la plupart des pays industrialisés, l'objectif prioritaire devenant, après le second choc pétrolier, la lutte contre l'inflation. En glissement annuel, la hausse des prix à la consommation atteignait en effet, au début 1980, plus de 20 % au Royaume-Uni et en Italie, 14-15 % aux Etats-Unis et en France,

Tableau de bord de l'environnement international de la France

Activité, inflation, chômage (1)

	Activité (2)			Inflation (3)			Chômage (4)		
	dernier mois	3 derniers mois	12 derniers mois	dernier mois	3 derniers mois	12 derniers mois	% Pop. act.	nbre (milliers)	Variation 12 mois (5)
Etats-Unis	- 0,1	- 2,0	- 6,1	- 0,4	- 0,3	3,9	10,8	12 036	25,8
RFA ...	1,0	- 2,9	- 4,8	0,2	0,8	4,6	8,5	2 085	31,7
Italie ..	3,0*	13,6*	- 8,6*	0,7	4,0	16,3	11,1*	2 547*(e)	16,8*(e)
Royaume-Uni ...	- 1,2*	- 1,3*	0,6*	- 0,2	0,8	5,4	12,6	2 947	12,1
Japon ...	- 0,1	- 0,3	- 0,3	- 0,2	- 1,0	1,8	2,4	1 410	12,8
France .	0 *	2,4*	- 1,5*	0,9	2,4	9,7	8,3	2 009	5,6

(1) Statistiques de décembre 1982 ; et de novembre pour les chiffres marqués d'une \*.  
 (2) indice mensuel de la production industrielle hors bâtiment ; CVS en %  
 (3) indice des prix à la consommation ; données brutes en %. (4) en CVS. (5) variation du nombre des chômeurs sur les 12 derniers mois.  
 Source : Instituts Nationaux de Statistiques.

9 % au Japon, 6 % en Allemagne et 14 % en moyenne dans la zone OCDE. Instruits par l'expérience du premier choc pétrolier de 1973 où l'inflation avait atteint un niveau similaire, et moins confiants dans les politiques de relance keynésienne par les finances publiques compte tenu des déficits déjà atteints, les gouvernements des principaux pays industrialisés ont, après le choc pétrolier de 1979, mis en oeuvre des politiques d'ajustement structurel de caractère restrictif : normes plus strictes de croissance des agrégats monétaires pour lutter contre l'inflation, avec pour conséquences des tensions sur les taux d'intérêt, les mouvements de capitaux et les taux de change, qui en retour ont parfois nui à l'efficacité même de ces politiques ; orientation également restrictive des politiques budgétaires dans le double souci de maîtriser la

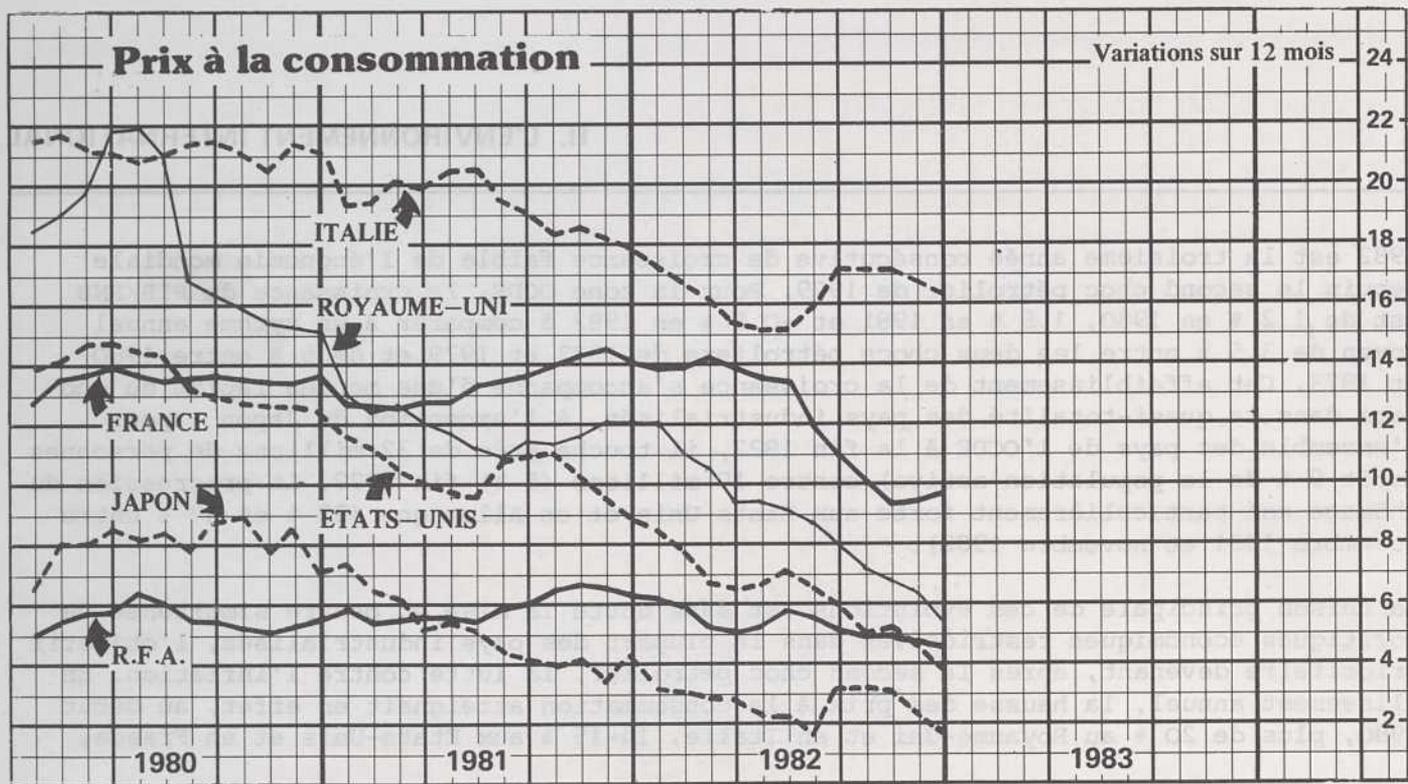
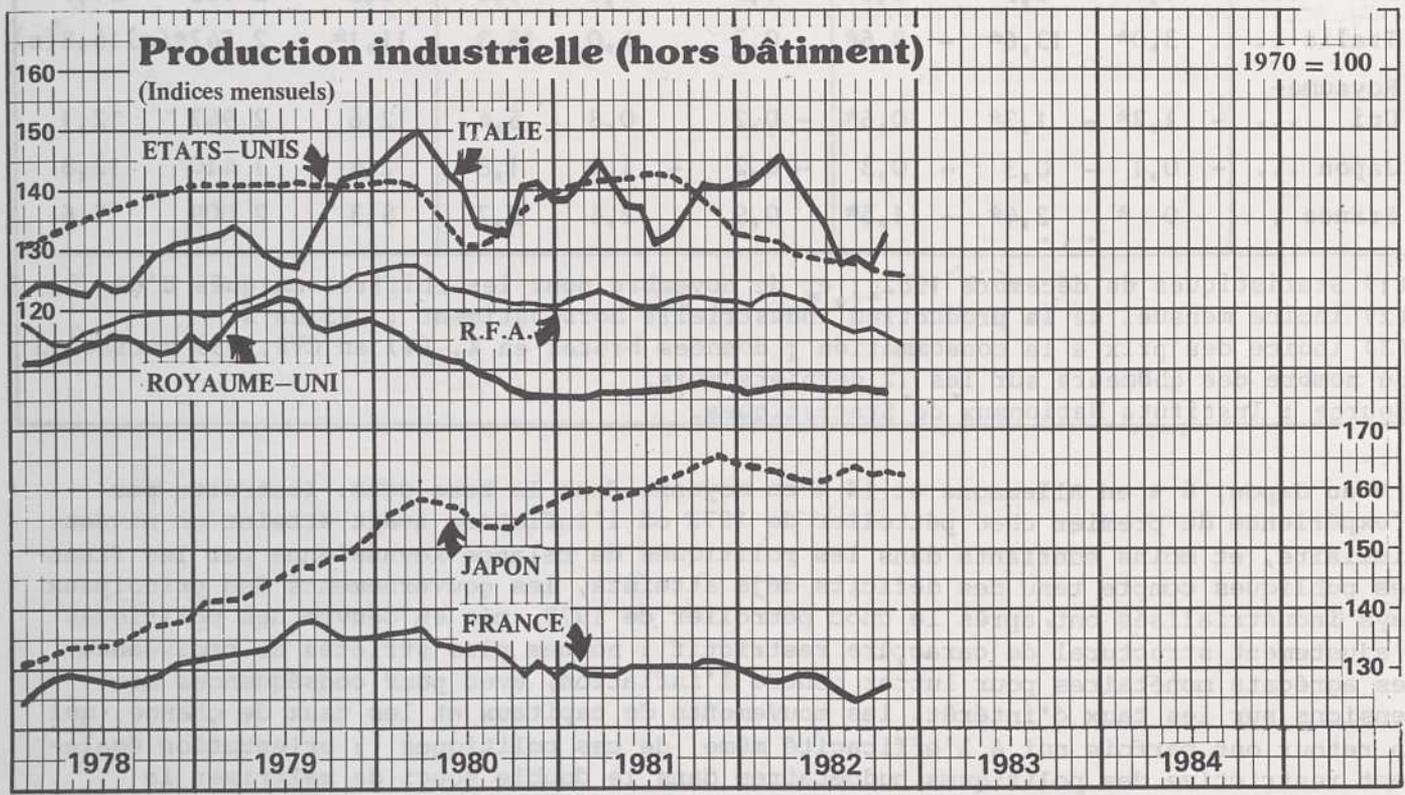


Tableau de bord de l'environnement international de la France  
 Activités, inflation, chômage (1)

Activités (2)	Inflation (3)	Chômage (4)
dernier 3 der- mois	der- dernier 3 der- mois	der- dernier 3 der- mois
1980 - 0,1 - 0,0	1980 - 0,4 - 0,4	1980 - 12,0 - 12,0
1981 - 0,1 - 0,0	1981 - 0,4 - 0,4	1981 - 12,0 - 12,0
1982 - 0,1 - 0,0	1982 - 0,4 - 0,4	1982 - 12,0 - 12,0
1983 - 0,1 - 0,0	1983 - 0,4 - 0,4	1983 - 12,0 - 12,0



croissance de la part des dépenses publiques dans le PIB et de contenir les déficits dans des limites acceptables.

Compte tenu du ralentissement de l'activité que ces politiques ont pour partie entraîné, ce dernier objectif n'a guère été atteint : seul le Royaume-Uni enregistre une amélioration notable de ses finances publiques, grâce, il est vrai, à l'apport de recettes fiscales liées à l'exploitation du pétrole de la Mer du Nord. En raison des niveaux atteints par les taux d'intérêt réels, le coût élevé du financement des déficits budgétaires reste porteur de tensions renouvelées sur les finances publiques.

Sur le front de l'inflation, les résultats sont nets : si 1981 a vu un ralentissement modéré du rythme de hausse des prix, en 1982 la désinflation a été plus importante qu'on ne l'escomptait. Dans l'ensemble de la zone OCDE le glissement annuel des prix à la consommation est revenu d'un maximum de 14 % au deuxième trimestre 1980 à moins de 8 % au troisième trimestre 1982 avec des performances variées selon les pays, la réduction de l'inflation étant forte aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et au Japon, plus faible en Allemagne où la hausse des prix n'avait jamais dépassée 7 %, incertaine en Italie et en Espagne où l'inflation dépasse encore 15 %. Ces gains dans la lutte contre l'inflation ont été cependant acquis au prix d'un fort ralentissement de l'activité et d'un accroissement important du chômage.

Tableau 1 : Evolution des soldes financiers des administrations publiques de 1978 à 1982. Capacité (+) ou besoin (-) de financement en pourcentage du PNB/PIB nominal.

	1978	1979	1980	1981	1982*
Etats-Unis .....	0	0,6	- 1,3	- 1,0	- 3,7
Japon .....	- 5,5	- 4,8	- 4,2	- 3,9	- 3,3
Allemagne .....	- 2,5	- 2,7	- 3,1	- 4,0	- 4,1
France .....	- 1,9	- 0,7	0,3	- 1,6	- 2,9
Royaume-Uni .....	- 4,2	- 3,1	- 3,2	- 2,0	- 2,0
Italie .....	- 9,7	- 9,3	- 8,3	-11,9	- 12,2
Canada .....	- 3,1	- 2,0	- 2,1	- 1,3	- 6,4
<u>Total des pays ci-dessus .....</u>	<u>- 2,4</u>	<u>- 1,8</u>	<u>- 2,4</u>	<u>- 2,5</u>	<u>- 4,1</u>

\* estimations et prévisions de l'OCDE  
 Source : OCDE - Perspectives économiques - décembre 1982.

L'année 1982 ne s'est pas déroulée comme l'attendaient la plupart des conjoncturistes, qui, fin 1981, prévoyaient une reprise progressive de l'activité dans les pays industrialisés. Non seulement il n'y a pas eu de reprise en 1982 mais on enregistre au contraire un recul de l'activité que ce soit en terme de PIB (recul de 0.5 % des pays de l'OCDE en 1982) ou plus encore en terme de production industrielle : la baisse de l'indice de la production industrielle sur les douze derniers mois connus atteint 7 % aux Etats-Unis, 5 % en Allemagne et en Italie, 1 à 1.5 % au Royaume-Uni, au Japon et en France.

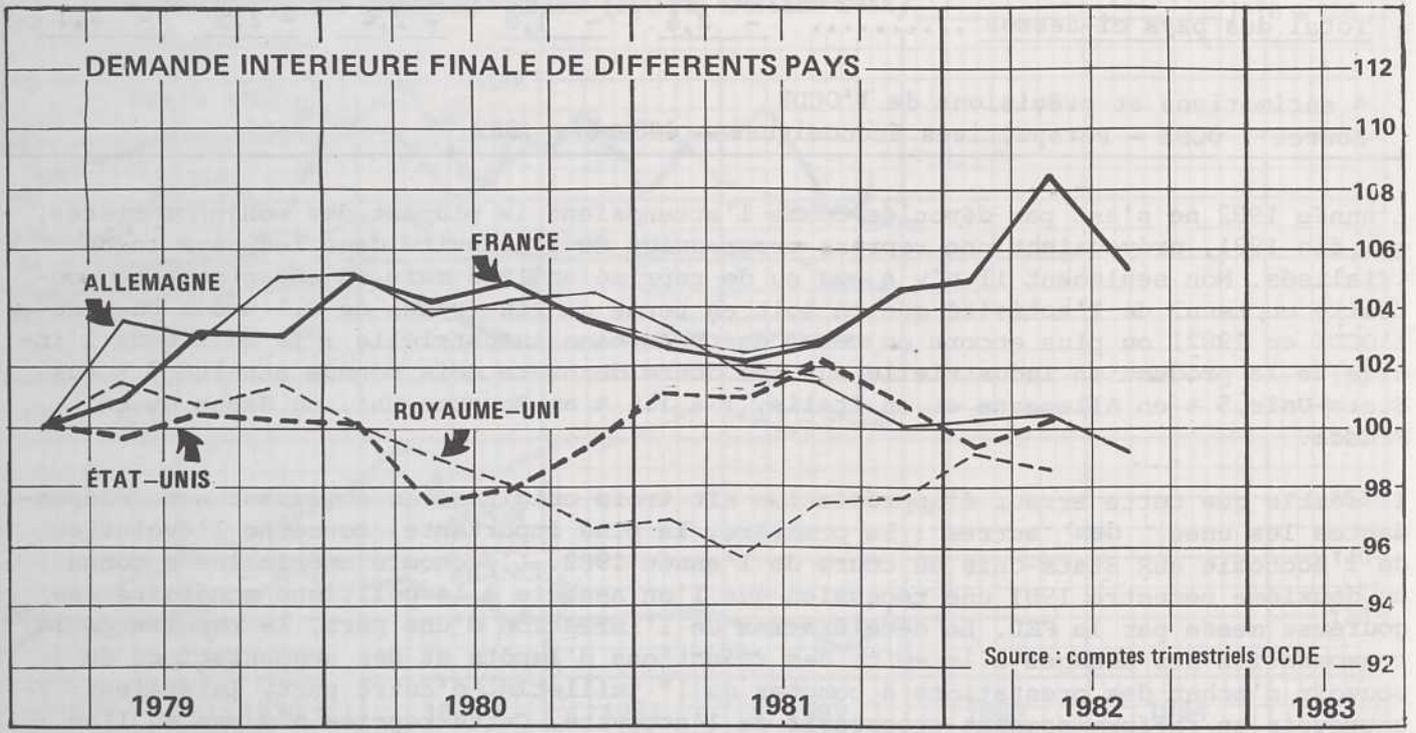
Il semble que cette erreur d'appréciation ait trois origines, au demeurant non indépendantes les unes des autres : la première, la plus importante, concerne l'évolution de l'économie aux Etats-Unis au cours de l'année 1982. L'économie américaine a connu au deuxième semestre 1981 une récession que l'on associe à la politique monétaire rigoureuse menée par la FED. La décélération de l'inflation d'une part, la reprise de la consommation des ménages à la suite des réductions d'impôts et des augmentations du pouvoir d'achat des prestations à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1982 d'autre part, laissaient entrevoir un raffermissement progressif de l'activité. Cette reprise n'a pas eu lieu :

Prix à la consommation

Les prix à la consommation ont augmenté de 1,2% en 1982, après une hausse de 1,1% en 1981. Cette augmentation est due à une hausse des prix des services et des produits manufacturés, tandis que les prix des matières premières ont baissé. L'inflation a été contenue par une politique monétaire stricte, mais elle reste supérieure à celle des autres grands pays. Les autorités s'attendent à ce que l'inflation continue de baisser en 1983.

Tableau 1. Evolution des indices des prix à la consommation (1975=100) de différents pays (en %) - 1982

1982	1981	1980	1979	1978
1,2	1,1	1,2	0,8	0
2,3	2,2	4,2	4,8	2,2
4,1	4,0	3,1	2,7	2,3
2,0	1,6	0,3	0,7	1,9
2,0	2,0	3,2	3,1	4,2
11,2	11,3	8,2	5,2	0,7
1,3	1,3	2,0	2,0	2,1



la persistance de taux d'intérêt élevés jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 1982, qui s'est traduite par des taux d'intérêt réels à leur plus haut niveau de l'après-guerre, le défaut d'harmonisation entre politique monétaire et politique budgétaire et les incertitudes politiques mondiales l'ont retardée. Elle est maintenant attendue pour courant 1983 mais d'une ampleur plus modérée que ne le sont habituellement les reprises aux Etats-Unis.

La deuxième raison tient à la surestimation qui avait été faite à la fin 1981 d'une capacité de reprise autonome en Europe, sur la foi des opinions des chefs d'entreprises interrogés dans les enquêtes de conjoncture communautaires à la fin de 1981, et d'une réduction de l'impact récessif du second choc pétrolier. En fait l'activité a été stagnante au 1<sup>er</sup> semestre 1982 et s'est dégradée brutalement au 3<sup>e</sup> trimestre 1982 pour rester à ce niveau bas au 4<sup>e</sup> trimestre. Le mouvement récessif est particulièrement prononcé en Allemagne. Cette conjoncture médiocre en Europe s'explique d'abord par les influences négatives venues d'outre-atlantique : récession aux Etats-Unis, niveau record des taux d'intérêt américains et du dollar qui, par l'interdépendance mondiale très forte des marchés des capitaux, ont obligé les autorités monétaires des différents pays européens à pratiquer des politiques monétaires plus serrées que celles requises par l'état des conjonctures internes. Le faible degré d'indépendance financière des pays européens, leurs différences de point de vue sur la nature des politiques à mettre en oeuvre, leurs difficultés enfin à agir conjointement pour résister aux pressions de l'économie américaine sont des traits frappants du paysage international du premier semestre.

Le recul de la demande hors OCDE (pays en voie de développement, pays de l'OPEP, pays de l'Est) est un élément nouveau par rapport aux années précédentes, puisqu'en 1980 et 1981 cette demande avait été l'élément le plus dynamique du commerce international. Ceci constitue la troisième cause de l'erreur de prévision sur l'activité mondiale en 1982. Elle est liée aux deux autres dans la mesure où l'atonie de l'activité dans les pays industrialisés pèse à la fois sur les cours des matières premières tant agricoles et industrielles qu'énergétiques, et sur le volume de produits primaires exportés, donc sur les recettes d'exportation en devises des pays hors OCDE. Certains de ces pays ont dû adopter des plans d'austérité visant à restreindre leurs importations (Brésil, Nigéria). D'autres ont accru dangereusement leur endettement et, à l'été 1982, les difficultés de paiement d'un certain nombre d'Etats fortement endettés (Mexique, Argentine, Brésil, Corée du Sud, Pologne, Roumanie...) ont mis en jeu la stabilité du système financier international, et plus particulièrement des grandes banques occidentales qui ont pris en charge, appuyées parfois par leur banque centrale, le risque de la transformation de l'épargne des exportateurs de pétrole en crédits aux pays du Tiers-Monde.

A l'automne 1982, la menace que laisse planer l'insolvabilité des pays lourdement endettés sur le système monétaire relance enfin la concertation entre les nations : l'augmentation des ressources du FMI début 1983 en témoigne.

Selon les dernières estimations de l'OCDE, les pays hors OCDE ont réduit leurs importations globalement de 3 % en 1982 pour ajuster leurs dépenses à leurs recettes ; certains pays qui négocient le rééchelonnement de leur dette réduisent leurs achats de façon plus sensible (Mexique, Argentine, Brésil...). L'attitude plus prudente des banques dans l'octroi de crédits internationaux aux pays du tiers-monde depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 1982 jointe à la réduction des importations de celui-ci à mesure que ses recettes se réduisent, fait peser sur les tendances récessives dans les pays industrialisés à la fin 1982 (Etats-Unis, Europe) la menace d'un mécanisme cumulatif de contraction des échanges internationaux et de l'activité mondiale. Cette menace sera d'autant mieux conjurée que la demande intérieure des pays industrialisés se raffermira.

A ce titre, l'année 1982 illustre le risque, pour des économies nationales ou des zones économiques fortement interpénétrées, d'entreprendre simultanément des politiques d'ajustement restrictives.

L'évolution du contexte international en 1981 et 1982 est un élément déterminant de l'avenir du commerce international et de la croissance. Il est certes paradoxal de voir les pays industrialisés appuyer une diminution massive de leurs exportations en imposant aux pays en voie de développement, par l'intermédiaire du FMI, de pratiquer des

Demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France  
% variation par rapport à la période précédente - CVS

Zone	Pondération	1982				1983		1981 1980	1982* 1981
		I	II	III	IV*	I*	II*		
OCDE	70	0,5	0,7	-4,1	0	0	0	-3,0	0,5
OPEP	9	-2,7	-2,1	-4,9	-1	0	1	22,5	-1,1
PVD	17	-0,2	-2,2	-2,1	-1	-1	-1	4,4	-6,1
Est européen	4	4,0	1,7	-9,8	0	0	0	0,2	-6,2
Demande mondiale	100	0,3	0	-4,1	-0,3	0	0	0,6	-1,0

(1) Pondération : structure des exportations françaises en 1980.  
(2) Taux de croissance annuel. (3) L'indicateur retenu pondère les importations des pays de produits manufacturés de l'OCDE par la structure française des exportations en 1980. Les Pays Européens de l'OCDE interviennent pour près de 90 % dans les exportations françaises vers l'OCDE. \* prévisions

politiques très restrictives. Le freinage brutal des importations du Mexique au début de l'automne et le creusement du déficit commercial américain qui lui est associé en sont la preuve. Il conviendrait de rechercher l'origine de cette situation de crise et de proposer la mise en place d'institutions susceptibles d'y remédier. Dans des Etats modernes, le développement de l'économie repose sur un développement régulier et maîtrisé de l'endettement. Pendant les années 70, les mouvements violents du dollar, la hausse des prix du pétrole, l'accélération de l'inflation, le rôle joué par les banques privées dans la transformation des capitaux des pays de l'OPEP ont rendu insuffisantes les règles de fonctionnement du système monétaire international. La concurrence entre les banques a favorisé un développement du crédit parfois inconsidéré alors que la rentabilité des investissements correspondants n'était souvent pas assurée. Le ralentissement de l'inflation et la hausse corrélative des taux d'intérêt réels en 1981 et 1982 ont révélé l'ampleur des déséquilibres. Le coup de frein en a été d'autant plus brutal. Il faut espérer que le renouveau de coopération que l'on observe au sein du FMI à l'automne 1982 facilite un retour progressif à une situation financière assainie.

Peut-on attendre une meilleure tenue de l'activité en 1983 ? La précédente note de conjoncture de l'INSEE (décembre 1982) prévoyait un environnement international pour la France stagnant jusqu'à la mi-1983, la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France restant, toutes zones confondues, au niveau atteint au 3<sup>e</sup> trimestre 1982 jusqu'au milieu 1983, au-delà des fluctuations au mois le mois qui affectent les échanges internationaux. Le diagnostic tenait compte des influences récessives en Europe et dans le Tiers-Monde en oeuvre depuis l'été 1982, mais laissait à un niveau étale l'activité des pays européens. Il impliquait une reprise de l'activité aux Etats-Unis et au Japon au cours du premier semestre 1983. Les dernières statistiques conjoncturelles disponibles (notamment les indicateurs avancés de l'activité aux Etats-Unis qui indiquent une orientation favorable de la demande intérieure hors stocks) n'infirmement pas le pronostic si l'on tient compte du caractère très précaire de la situation économique mondiale en ce début 1983. On peut considérer que le risque d'une déflation généralisée s'écarte et qu'au cours des derniers mois une partie non négligeable des ajustements réels ont eu lieu : décrue des taux d'intérêt nominaux en liaison avec un assouplissement des politiques monétaires autorisé par les gains acquis de la désinflation, rééquilibrage des balances courantes des grandes zones, anticipations inflationnistes très modérées dans les principales économies occidentales, stocks peu élevés.

Il reste que la situation ne peut que très lentement s'améliorer, notamment en Europe, et qu'un environnement international stagnant pour la France jusqu'à la mi-1983 demeure l'hypothèse la plus probable.

### 1. Présentation

Plusieurs objectifs se dégagent nettement de la politique économique suivie depuis l'été 1981. Le premier est la mise en place d'une politique active de l'emploi pour résorber le chômage : priorité donnée à l'emploi des jeunes (Plan Avenir Jeunes), contrats de solidarité et partage du travail (réduction de la durée du travail). Le second objectif vise à ralentir l'inflation par le freinage des coûts que permet la croissance et progressivement, par une action directe sur la formation des revenus et des prix. Le troisième est la rénovation de l'appareil productif et se traduit par des mesures structurelles : nationalisations, aménagement de filières industrielles, aides à l'investissement, fort accroissement du budget de la recherche. La politique économique exprime enfin le souci de favoriser une redistribution des revenus par des mesures directes sur les bas salaires, par la politique fiscale et par un accroissement de la protection sociale.

Dans son application, cette politique présente néanmoins deux phases distinctes. La première phase a pour objectif principal la lutte contre le chômage par la relance de la demande intérieure et le développement de la production. La politique active des revenus doit favoriser cette relance, d'autant plus qu'elle est globalement redistributive. Les bas salaires et la plupart des prestations sociales sont revalorisés. Le pouvoir d'achat du SMIC est fortement relevé. Le coût budgétaire de ces mesures est financé pour l'essentiel par des recettes nouvelles : impôt sur les hauts revenus et sur la fortune, déplafonnement de points de cotisations maladie, rétablissement d'un point de cotisations salariés et impôt solidarité. Les plans de financement de la Sécurité Sociale et de l'UNEDIC reflètent ce souci d'équilibre. La croissance de la production doit faciliter le prélèvement sur les entreprises et autoriser une faible progression du déficit du budget de l'Etat. Parallèlement, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, l'extension de la cinquième semaine de congés payés et les mesures d'embauche dans la fonction publique doivent contribuer à la lutte contre le chômage.

Mais la reprise de l'activité attendue chez nos principaux partenaires commerciaux tarde à venir. La différence entre le rythme de la hausse des prix en France et à l'étranger s'accuse en raison d'un ralentissement de l'inflation beaucoup plus sensible à l'étranger. Le décalage conjoncturel contribue à accroître le déficit commercial. L'évolution préoccupante de nos échanges extérieurs fait passer au premier plan la contrainte extérieure et les problèmes de compétitivité des entreprises. Le blocage des prix et des revenus qui fait suite à la dévaluation de juin 1982 traduit le passage à la deuxième phase de la politique économique.

La situation des entreprises fait l'objet d'une attention accrue : aides à l'investissement, prêts participatifs, limitation des charges sociales des entreprises alors que la dévaluation de juin 1982 améliore leur compétitivité. Parallèlement au blocage des prix et des revenus se mettent en place des procédures de fixation des revenus nominaux qui visent à rompre les enchaînements inflationnistes.

Certains aspects de la politique économique seront examinés plus particulièrement dans cette note : la réduction de la durée du travail (chapitre IV production et emploi), le blocage des prix et des revenus (chapitre V prix et salaires), les transferts aux ménages (chapitre VI revenus et demande des ménages). De telles analyses présentent de nombreuses difficultés : il est délicat d'isoler certains éléments de la politique économique de leur contexte ; il est souvent difficile de définir une politique de référence, en particulier lorsque celle-ci implique de fortes modifications des dépenses ou recettes des administrations ; enfin certains éléments se prêtent mal au chiffrage conjoncturel et, même si leur impact est important, ils ne peuvent être évalués avec

## MESURES CONCERNANT LES COTISATIONS,

### I - COTISATIONS

#### 1) Cotisations à la charge des salariés et non salariés

- novembre 1981 : relèvement de 1 point du taux de cotisation salariés à l'assurance-maladie.
- relèvements du plafond de Sécurité Sociale de 15 % en janvier 1982 (6 590 F/mois) et de 7,4 % en juillet 1982 (7 080 F/mois).
- création de cotisation d'assurance-maladie pour les chômeurs (1 %) et les salariés en pré-retraite (2 %), percevant plus que le SMIC.
- alignement progressif des cotisations d'allocations familiales des commerçants, artisans et professions libérales.
- novembre 1982 : relèvement de 0,48 point du taux de cotisation des salariés du secteur privé à l'UNEDIC ; instauration d'une cotisation de 1 % pour les salariés de l'Etat versée à l'UNEDIC.

#### 2) Cotisations à la charge des employeurs

- juin 1981 : prise en charge par l'Etat de 6,5 % des cotisations employeurs pour les salariés payés au SMIC afin de compenser pour moitié la hausse de celui-ci (10 %). Cette aide de l'Etat a disparu lorsque le SMIC a dépassé de 20 % son niveau du 1er juin 1981.
- novembre 1981 : la cotisation patronale d'assurance-maladie est ramenée de 8,95 à 5,45 % pour la partie "sous plafond" et portée de 4,5 à 8 % pour la partie assise sur la totalité du salaire.
- février 1982 : prise en charge partielle par l'Etat des cotisations dans les entreprises du textile et de l'habillement.
- novembre 1982 : relèvement de 0,72 point du taux de cotisation des employeurs à l'UNEDIC.

#### 3) Mesures diverses concernant l'UNEDIC

- majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu pour les contributions supérieures à 25 000 F (soit 5,7 milliards dans la Loi de Finances).
- emprunt de 6 milliards.

précision. Ces analyses sont cependant utiles car elles permettent de mieux apprécier les incidences de la politique économique sur l'évolution conjoncturelle. Aussi les a-t-on entreprises dans les domaines où l'exercice apparaît particulièrement fructueux, compte tenu des informations disponibles. Ainsi l'impact du blocage des prix et des revenus sur les évolutions nominales et les revenus des agents a paru suffisamment important pour être analysé indépendamment du contexte de la mi-1982, en particulier de la dévaluation de juin 1982. Inversement il n'a pas semblé possible d'isoler les effets des mesures concernant les entreprises : nombre d'entre elles relèvent d'une politique de moyen terme qui échappe au cadre de cette analyse ; d'autres concernent des aides au financement, bonifications d'intérêt ... qu'il est difficile de chiffrer avec précision au niveau macroéconomique.

## LES PRESTATIONS SOCIALES ET LE SMIC EN 1982

### II - PRESTATIONS SOCIALES

#### 1) Prestations familiales

- juillet 1981 : relèvement général de 25 % des prestations familiales.
- février 1982 : relèvement de 25 % des allocations familiales pour les ménages ayant deux enfants.
- juillet 1982 : augmentation de 6,2 % des allocations familiales et de 14 % du complément familial.

#### 2) Allocations logement

Elles ont été augmentées de 25 % en juillet 1981, de 20 % en décembre 1981 et d'environ 6,8 % en juillet 1982.

#### 3) Prestations chômage

- relèvement des allocations chômage (minimale, spéciale ...) d'environ 28,5 % entre juillet 1981 et décembre 1982 en 4 étapes (juillet 1981, octobre 1981, avril 1982 et novembre 1982).
- création de prestations pour les salariés bénéficiant des contrats de solidarité.
- amélioration de l'indemnisation du chômage partiel en 4 étapes (août 1981, novembre 1982, avril 1982, novembre 1982).

#### 4) Prestations vieillesse et handicapés

- le minimum vieillesse et adultes handicapés passe de 1 416 F par mois en mai 1981 à 2 125 F en décembre 1982, soit une augmentation de 50 %.
- les pensions de reversion augmentent de 2 points en janvier 1982 : leur taux passe à 52 %.

### III - SMIC

De juin 1981 à décembre 1982, le SMIC a été revalorisé 8 fois ; la dernière augmentation est intervenue en décembre 1982. Il augmente de 3,2 % en juillet 1982, malgré le blocage des prix et des revenus. Ainsi, en 19 mois, le SMIC est passé de 15,20 F (au 31 mai 1981) à 20,29 F au 1er décembre 1982, soit une progression de 33,5 %. En 1982, il augmente de 5,1 % en pouvoir d'achat.

## 2. Les comptes des administrations publiques

Le besoin de financement des administrations publiques se creuse de 32 milliards de francs en 1982 et atteint 87 milliards, contre 55 milliards en 1981 (évalué aux prix de l'année 1981, l'accroissement du besoin de financement est de 23 milliards). Il représente en 1982 2,5 % du PIB, contre 1,8 % en 1981 et une moyenne de 1,0 % en 1975 à 1980). Ce chiffre reste largement en-deçà du taux moyen observé dans les pays industrialisés (4,1 % du PIB) ; bien plus son augmentation en 1982 paraît modérée au vu des faibles réductions observées dans les pays qui se sont engagés dans une maîtrise de leur déficit par des politiques internes très restrictives. La progression automatique

du besoin de financement (1) lorsque la croissance se ralentit (contraction automatique des recettes fiscales et de cotisations sociales ; augmentation corrélative des dépenses, en particulier des prestations chômage) explique environ la moitié de l'accroissement de 1981 et les deux tiers de celui de 1982. Le reste est à imputer à d'autres facteurs : évolution des prix, mesures de politique économique ....

En 1982 l'augmentation des recettes couvre à 88 % l'augmentation des dépenses. Les recettes augmentent de 228 milliards. La part des prélèvements obligatoires dans le PIB croît de 42,9 % en 1981 à 44,3 % en 1982 ; cette hausse s'explique en partie par le maintien d'une croissance ralentie.

Tableau 2 : Prélèvements obligatoires de 1980 à 1982 ( en % du PIB)

	1980	1981	1982
Pression fiscale	24.2	24.6	25.3
dont directe	8.9	9.3	9.6
indirecte	15.3	15.3	15.7
Cotisations sociales	18.4	18.3	19.0
dont ménages	6.1	5.8	6.3
employeurs	12.3	12.5	13.1
Total des prélèvements obligatoires	42.6	42.9	44.3

Les dépenses des administrations augmentent de 259 milliards de francs. Ceci est principalement dû à la forte croissance des prestations : 145 milliards dont 23 pour les prestations chômage, 44 pour les prestations d'assurance maladie et 66 pour les prestations familiales et de vieillesse, qui traduisent la mise en oeuvre de la politique sociale, la progression du nombre des bénéficiaires et la poursuite de la croissance des dépenses de santé. Les salaires versés par les administrations augmentent de 40 milliards, ce qui correspond à une diminution de 0,2 % du pouvoir d'achat moyen par tête, compte tenu d'un accroissement des effectifs de 1,5 % (environ 60 000 personnes). Les dépenses de consommation et d'équipement augmentent de 31 milliards. Les versements d'intérêts augmentent de 12 milliards, et restent au niveau élevé déjà atteint en 1981, du fait du maintien de déficits et de taux d'intérêts élevés (les intérêts nets n'augmentent que de 8 milliards). Les subventions et aides à l'investissement augmentent de 13 milliards. Les autres postes représentent les 18 milliards restants (dont 6 relèvent de transferts à la CEE).

Les recettes augmentent de 228 milliards. L'augmentation de la pression fiscale directe provient de l'instauration de nouveaux impôts sur les ménages : l'impôt solidarité pour le financement de l'UNEDIC (qui remplace l'impôt sur les hauts revenus de 3 milliards de fin 1981), et l'impôt sur les grandes fortunes ; au total les impôts directs sur les ménages progressent de 37 milliards. La progression de l'impôt sur les sociétés est faible (10 milliards) en raison de la faiblesse des bénéfices en 1981 et des résultats attendus pour 1982, mais aussi du fait de 3 milliards de dégrèvement d'impôts dans le

(1) Pour chiffrer l'évolution automatique du besoin de financement des administrations liée aux fluctuations conjoncturelles, on calcule ce que seraient les évolutions des recettes et des dépenses dans une situation de croissance régulière, à législation fiscale constante et plus généralement à politique économique constante (ce qui signifie que ces calculs ne dépendent pas des changements de législation ou de politique économique). Ces calculs comportent une part d'incertitude, ne serait-ce que par le choix de la croissance de référence.

cadre des mesures d'aide à l'investissement ; les autres impôts sur le revenu et le patrimoine croissent d'environ 4 milliards avec l'instauration du prélèvement sur les frais généraux des entreprises et le prélèvement exceptionnel sur les banques, les établissements de crédit et les assurances.

La pression fiscale indirecte reste inchangée pour les entreprises (7,5 % de la valeur ajoutée). L'augmentation de la taxe professionnelle est freinée par les allègements de milieu d'année et en partie compensée par la croissance plus lente d'autres impôts.

Tableau 3 : Compte des administrations publiques

(en milliards de francs courants)

Dépenses	Dépenses					Recettes	Recettes				
	1981 (1)	1982 (2)	Variation 1982 (2) - (1)	1982/ 1981 %	Part dans le total en 1982(%)		1981 (3)	1982 (4)	Variation 1982 (4) - (3)	1982/ 1981 %	Part dans le total en 1982(%)
Prestations	750	895	145	19,3	51	Cotisations effectives	567	666	99	17,5	40
Salaires	300	340	40	13,3	20	Impôts directs sur les ménages	206	243	37	18,0	15
Dépenses de consommation et d'équipe- ment	230	261	31	13,5	15	Impôts directs sur les sociétés et institutions financières	79	93	14	17,7	6
Intérêts versés	66	78	12	18,2	4	Impôts indirects	451	519	68	15,1	31
Subventions et aides à l'investis- sement	79	92	13	16,5	5	(dont TVA)	(276)	(322)	(46)	16,7	(19)
Autres	67	85	18	26,9	5	Autres	133	143	10	6,7	8
Total	1 492	1 751	259	17,4	100	Total	1 436	1 664	228	15,8	100
Taux de croissance du PIB : volume 1,5 valeur 13,4						Besoin de financement	55	87	32		

L'augmentation des impôts indirects de 68 milliards est due pour 46 milliards à la TVA (2,5 milliards dus aux modifications des taux de juillet, le reste étant imputable à la croissance de la consommation) et pour 6 milliards à la hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

Les cotisations sociales effectives progressent de 99 milliards. Ceci recouvre une hausse de 12,8 % des cotisations payées par les salariés (hausse en novembre 1981 d'un point du taux de cotisations, hausse du plafond en juillet 1982, hausse des cotisations ASSEDIC de 0,48 point en novembre 1982), et une hausse de 6,5 % des cotisations payées par les employeurs (effets du déplafonnement de 3,5 points d'assurance maladie de 1981, hausse du plafond de juillet 1982, des cotisations ASSEDIC de novembre 1982 de 0,72 point ; réduction des cotisations dans le cadre de la convention textile et dans le cadre de mesures d'aide au premier emploi ; diminution progressive des réductions de cotisations liées à l'augmentation du SMIC de juin 1981). En masse, la progression des cotisations versées par les salariés représente 31 milliards de francs, celle des cotisations versées par les employeurs 62 milliards, et celle des cotisations versées par les non-salariés 6 milliards. L'écart entre les prestations versées et les cotisations reçues se creuse en 1982 de 45 milliards, dont 23 sont dus à la croissance du chômage et concourent aux problèmes de financement de l'UNEDIC.

Les recettes nouvelles sont largement à la charge des ménages qui supportent plus de la moitié de leur accroissement, soit près de 120 milliards. Cette somme est à rapprocher des 145 milliards de prestations supplémentaires qui leur sont versées. Si l'on ajoute à ces dernières les salaires versés par les administrations, on voit que la politique budgétaire s'est traduite par des transferts aux ménages de l'ordre de 65 milliards de

Tableau 4 : Liquidités selon l'argent détenteur  
(en taux de croissance annuel CVS)

	1981			1982		
	1° sem.	2° sem.	Année	1° sem.	2° sem.*	Année*
Ensemble des liquidités (M3)	14,5	9,2	11,8	15,4	8,6	12,0
dont détenues par :						
- les ménages .....	12,8	8,4	10,5	12,5	7,9	10,1
. dépôts à vue .....	12,9	12,8	12,9	15,9	13,3	14,6
. placements liquides ..	12,3	7,2	9,7	12,2	7,2	9,7
- Les sociétés .....	20,7	5,6	12,8	25,2	11,0	18,0
. dépôts à vue .....	13,8	24,1	18,8	8,4	15,7	12,0
. placements liquides ..	27,0	-13,3	4,9	49,9	3,7	24,7
- Les non-résidents .....	39,1	28,6	33,8	41,2	nd	nd

\* estimations

Source : Conseil National du Crédit

Tableau 5 : Crédits aux entreprises

Ensemble des crédits - montants en milliards de francs CVS  
Variations en taux annuels

	Déc. 81	Variation de l'année	Juin 82	1° sem.	Déc. 82 *	2° sem.*	Année *
Total des crédits consentis aux entreprises .....	1365,3	13,2 %	1472,4	16,3 %	1560	12,2%	14,2%
dont :							
- crédits de trésorerie	342,7	9,6 %	378,7	22 %	409	16,6%	19,3%
- crédits d'équipement .	492,4	10,6 %	528,1	15 %	547	7,3%	11,0%
- crédits à l'exportation (y compris crédits acheteurs) .....	222,4	25,4 %	243,9	20,3 %	264	17,2%	18,7%
- crédits à l'exportation consentis aux seuls résidents (procédure fournisseurs) .....	100,3	26 %	107,7	15,3 %	112,5	9,1%	12,2%
- crédits à l'habitat ..	223,1	7,3 %	230,5	6,7 %	243,0	11,1 %	8,9%

\* estimations

Source : Conseil National du Crédit

francs (soit une progression de 17,0 % par rapport à l'année 1981). De même en consolidant les impôts et cotisations versés par les entreprises et les subventions et aides qu'elles reçoivent, on peut chiffrer les transferts nets des entreprises aux administrations à près de 70 milliards (soit une progression de 14,7 % par rapport à 1981). Ces deux chiffres sont à rapprocher de la progression de la valeur du PIB (13,4 %). Ces chiffres donnent une description comptable des transferts de revenus nominaux entre administrations, ménages et entreprises. On essaie dans la suite de la note d'isoler la part de ces transferts liée aux mesures de politique économique ; on arrive pour les ménages à un transfert net de 6 milliards aux prix courants (voir chapitre VI) ; il n'a pas été possible, on l'a déjà dit, d'isoler les effets des mesures concernant les entreprises.

### 3. Le contexte monétaire et financier

La progression de la masse monétaire qui avait été vive sur la première moitié de l'année 1982 ( 17,4 % en rythme annuel corrigé des variations saisonnières sur le premier semestre) s'est fortement ralentie en fin d'année. Le glissement mesuré de juin à décembre, exprimé en taux annuel, est en effet légèrement inférieur à 8 %. Sur l'année la croissance de M2 n'atteint pas la limite basse de la fourchette (12,5 % - 13,5 %) qui avait été retenue comme objectif par les autorités monétaires.

On ne doit cependant pas y voir le signe d'une politique monétaire exagérément restrictive. En effet les conditions économiques dans lesquelles s'inscrit la réalisation de l'objectif se sont révélées assez différentes des hypothèses qui avaient été retenues au moment de sa fixation à l'automne 1981. En premier lieu la destruction de monnaie opérée au titre de la contrepartie extérieure de la masse monétaire a été particulièrement importante (environ 50 milliards de contraction des réserves d'Or et Devises auxquels il convient de rajouter la variation, pour un même ordre de grandeur, de l'endettement net du système bancaire résident vis-à-vis de ses correspondants étrangers).

Ensuite le ralentissement des prix du deuxième semestre entraîne celui des évolutions nominales (la croissance de la valeur du PIB revient de 7,0 % au premier semestre à moins de 2,6% au second).

Dans ce contexte les autorités monétaires ont été amenées à infléchir la trajectoire de M2 vers le bas de la fourchette en réduisant la progression des contreparties créatrices de monnaie pour contenir l'évolution du taux de liquidité de l'économie.

Taux de liquidité : M2/PIB marchand  
(en terme annuel)

Année 1981				Année 1982			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
0,562	0,562	0,558	0,537	0,546	0,544	0,561	0,555

L'analyse des fluctuations intervenues en cours d'année dans la formation des liquidités fait apparaître l'évolution heurtée de la demande d'actifs monétaires (tableau 4) que le profil irrégulier des évolutions réelles ne suffit pas à expliquer.

Le développement des encaisses quasi-monnaies avait été freiné à l'automne 1981 par la modification des conditions de rémunération. Après un délai d'adaptation à la nouvelle réglementation, la demande de quasi-monnaie a retrouvé au premier semestre 1982 la tendance précédente.

Cette tendance s'est ensuite nettement infléchie au deuxième semestre sous l'effet conjugué du ralentissement de l'inflation et de la baisse des taux. L'orientation durable à la baisse des taux d'intérêt constatée à partir du mois de juillet a en effet renforcé l'attrait pour les épargnants du marché financier et tout particulièrement du marché obligataire par rapport aux placements liquides.

Le rendement des obligations, sensiblement supérieur au taux du marché monétaire en début d'année, surtout si l'on prend en compte l'incidence fiscale, a vu son avantage s'accroître au cours du deuxième semestre. Par ailleurs, en période de baisse des taux, les anticipations de plus-value en capital se développent.

Emissions brutes d'obligations (milliards de francs - source Crédit Lyonnais)

1 9 8 1		1 9 8 2	
1er semestr	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre
46,7	56,9	70,2	85,0

En conséquence, le marché obligataire a connu un développement tout à fait exceptionnel en 1982 (155 milliards d'émissions nouvelles contre 103,3 en 1981). Il a en particulier été fortement sollicité pour les institutions de crédit (environ 50 milliards sur 8 mois) et l'Etat (40 milliards sur l'année). Ce mouvement de consolidation de l'épargne a en contrepartie contribué à freiner la formation de liquidités dans un moment où la demande d'encaisses était par ailleurs limitée par le blocage des revenus et la modération des évolutions de prix.

L'analyse des contreparties (en terme de M2) fait apparaître des évolutions très contrastées.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'existence d'un important déficit des paiements courants conduit à une destruction nette de monnaie par l'extérieur.

Le recours intensif des agents financiers à des ressources non monétaires (obligations, fonds propres) qui leur permettent de distribuer des concours en franchise des normes d'encadrement du crédit a aussi exercé un effet restrictif sur l'expansion des liquidités (environ 50 milliards sur l'année).

En revanche, la création monétaire du Trésor apparaît positive mais reste modérée. Elle devrait s'avérer légèrement inférieure à 40 milliards, soit à un niveau proche de celui de 1981.

La distribution de crédits reste la principale source de création monétaire en 1982 (environ 290 milliards). Cette distribution s'est opérée à un rythme particulièrement soutenu au cours de l'exercice puisque la progression des encours de crédits de caractère bancaire devrait être proche de 18,5 % contre 15,6 en 1981.

Tableau 6 : Crédits aux particuliers

Ensemble des crédits - montants en milliards de francs CVS  
Variations en taux annuels.

	Déc. 81	Variation de l'année	Juin 82	1° sem.	Déc. 82 *	2° sem.*	Année *
Ensemble des crédits consentis aux particuliers .....	677,9	14,7%	731,5	16,4%	788,5	16,2%	16,3%
dont :							
Trésorerie .....	66,7	13,8%	75,6	28,5%	82,5	19,1%	23,7%
Habitat .....	611,2	14,8%	655,9	15,2%	706	15,9%	15,5%

\* estimations

Source : Conseil National du Crédit

La demande de crédits émanant des ménages a évolué sensiblement au même rythme tout au long de l'année (cf. tableau 6) alors que celle provenant des entreprises s'est sensiblement ralentie au deuxième semestre (cf. tableau 5). La politique monétaire semble avoir bien joué son rôle de relai et de soutien de la politique expansionniste.

La distribution des crédits à l'habitat aux ménages n'a enregistré qu'une légère accélération d'une année sur l'autre (15,5 % en 1982 contre 14,8 % en 1981). En revanche les ménages ont très fortement accru leur endettement à court terme (23,7 % en 1982 contre 13,8 % en 1981). Le mouvement a été particulièrement marqué au premier semestre où la progression des encours a atteint un rythme annuel de 28,5 %. Cette évolution a contribué au dynamisme de la consommation sur la même période, accentuant les effets expansionnistes des hausses de revenus.

Du côté des entreprises, la forte poussée des encours de trésorerie (22 % au premier semestre 1982 contre 13,2 % le semestre précédent) s'explique par l'évolution des besoins de financement nés du fort stockage du début d'année. Une partie de ces concours étant libellés en devises, les glissements de parités intervenus en cours d'année ont également contribué à une valorisation, purement comptable, de la ligne.

Les crédits d'équipements ont également connu un net sursaut au premier semestre, sursaut qui correspond dans les comptes réels à une phase active de formation de capital fixe et qui compense la stagnation des encours de ce type au cours du deuxième semestre 1981. Sur la fin de l'année 1982 la progression des crédits à l'investissement apparaît beaucoup plus modérée, ce qui confirme bien le ralentissement observé dans les flux réels.

Les concours à l'exportation ont enregistré en 1982 un rythme de progression élevé (18,7 % sur l'année) mais en retrait sur celui constaté en 1981 (25,4 %). Ce ralentissement de la distribution accompagne la stagnation des exportations en valeur qui a prévalu sur les trois premiers trimestres de l'année. A l'intérieur de la ligne on note le développement de la part prise par les crédits acheteurs (crédits directement consentis aux clients étrangers, en général libellés en francs) qui progressent nettement plus vite que les procédures fournisseurs (crédits consentis à l'exportateur français).

Les concours consentis en devises aux non-résidents qui s'étaient accrus de 60 % en 1981 devraient enregistrer une progression du même ordre en 1982. Cette évolution, si elle prend en compte l'évolution des cours de change, témoigne également du développement des activités internationales des banques françaises.

#### 4. Le marché des changes et les taux d'intérêt

Les mouvements enregistrés sur les marchés des changes en 1982 ont été marqués par une vive appréciation du dollar contre toutes monnaies (8 % entre février 1982 et février 1983).

Au sein du Système Monétaire Européen, cette évolution a mis à l'épreuve la concertation européenne, alimentant des poussées spéculatives dont ont fait notamment l'objet le franc belge, la lire italienne et le franc français. De vives pressions se sont exercées sur le franc français en particulier en mars 1982.

Cours de change en francs (moyennes trimestrielles)

	1979	1980	1981				1982			
	IV	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Dollar US .....	4,14	4,42	4,86	5,42	5,81	5,65	5,99	6,28	6,94	7,07
Deutsche Mark .	2,35	2,31	2,33	2,38	2,39	2,52	2,56	2,64	2,80	2,83
Livre Sterling	8,95	10,54	11,22	11,26	10,67	10,65	11,06	11,17	11,98	11,71
Yen .....	1,74	2,10	2,37	2,47	2,51	2,52	2,57	2,57	2,69	2,74



La politique de change des autorités monétaires a consisté à défendre la parité du franc dans les limites requises par le SME, limites modifiées lors d'un ajustement général des parités en juin 1982.

La défense du franc a fait appel tantôt aux facilités de crédit à court terme accordées dans le cadre du SME, tantôt à la mobilisation d'emprunts à long terme en vue de renforcer le potentiel des réserves publiques de change. C'est ainsi notamment qu'un emprunt de 4 milliards de dollars contracté par le Trésor français a été lancé sur le marché des euro-devises au mois d'octobre 1982.

Au total, compte tenu de ces apports - et sans prendre en compte la réévaluation de l'or intervenue à la fin de l'année - les avoirs officiels de change ont évolué comme suit :

Avoirs nets en or et devises en fin de mois au bilan de la Banque de France (1)(2)  
(contrepartie or et devises de M2) (milliards de francs)

<u>sept. 81</u>	<u>déc. 81</u>	<u>mars 82</u>	<u>juin 82</u>	<u>sept. 82</u>	<u>nov. 82</u>
58,2	81,9	69,3	51,8	49,4	38,9

Source : Conseil National du Crédit

(1) Réserve de réévaluation des avoirs en or exclue

(2) Après inclusion des plus-values de réévaluation des réserves en devises, soit :

décembre 1981 : 5,0 milliards

juillet 1982 : 7,0 milliards

La poursuite de la progression du dollar est imputable à la politique monétaire suivie par les Etats-Unis au cours de cette période, politique qui a conduit à des taux d'intérêt réels particulièrement élevés et semble avoir atteint son point culminant dans les derniers mois de 1982.

Taux d'intérêt réels

(taux nominaux à court terme moins hausse des prix à la consommation au cours du trimestre exprimée en taux annuel)

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>				<u>1982</u>			
	<u>IV</u>	<u>IV</u>	<u>I</u>	<u>II</u>	<u>III</u>	<u>IV</u>	<u>I</u>	<u>II</u>	<u>III</u>	<u>IV</u>
Etats-Unis ..	- 2,9	4,9	5,9	8,4	5,6	8,4	11,2	8,2	6,5	9,3
RFA .....	0,6	6,0	1,6	4,6	6,9	5,9	4,1	3,4	4,1	4,0
France .....	- 4,3	-0,6	-1,3	2,3	1,1	2,6	3,1	3,5	8,6	3,6

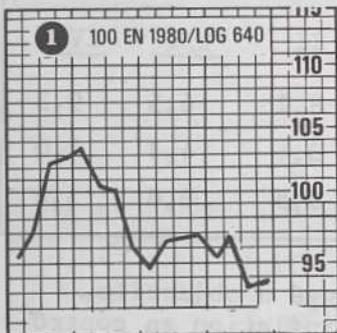
A l'automne de cette année la politique monétaire américaine a changé d'objectifs. Après avoir obtenu un incontestable succès dans la lutte contre l'inflation en contrôlant strictement l'émission de monnaie, elle s'attache maintenant à favoriser la fixation des taux d'intérêt à un niveau propre à favoriser une reprise de l'économie.

De fait le mouvement de baisse des taux a été particulièrement marqué aux Etats-Unis au deuxième semestre et s'est rapidement propagé dans les autres pays. Un autre élément expliquant la stabilisation du dollar est à rechercher dans le renversement du solde des paiements courants des Etats-Unis qui, positif en données annuelles depuis 1979, a enregistré un déficit de plus de 4 milliards de dollars au troisième trimestre 1982, essentiellement du fait de la dégradation de la balance commerciale.

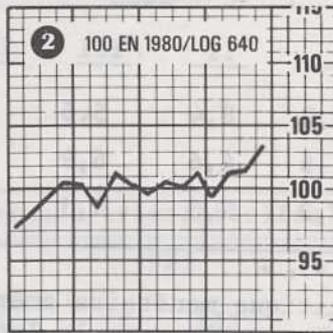
Simultanément la RFA revient à un excédent de ses opérations courantes après quatre années de déficit.

## PRODUCTIONS MANUFACTURIÈRES, ÉNERGIE ET I.A.A.

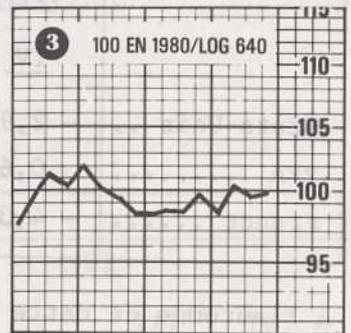
Biens intermédiaires



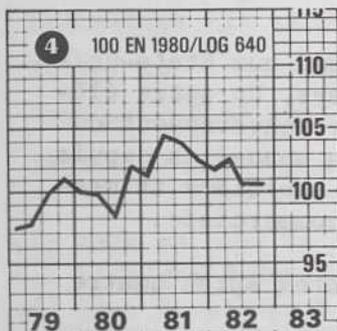
Produits des I.A.A.



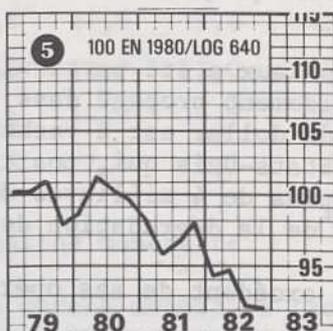
Biens de consommation courante



Biens d'équipement professionnel



Energie



Automobile et matériel de transport terrestre

